

FONDS TRANSMISSION ET FRATERNITE

Fonds de dotation déclaré à la préfecture de Paris sous le n°292 le 25 octobre 2011

et publié au Journal officiel du 19 novembre 2011

Siège social : 19 cité Voltaire – 75011 PARIS

N° SIRET: 752 109 769 00014

contact@transmissionfraternite.org

Site internet : <http://www.transmissionfraternite.org/>

RAPPORT ANNUEL 2018

Rappel

L'association Les petits frères des Pauvres reçoit ponctuellement des libéralités dont elle refuse d'utiliser le bénéfice à son profit, pour des raisons éthiques tenant au lien qui l'unit au donateur ou testateur.

Afin de ne pas se mettre dans un rapport mercantile ou de dépendance avec la personne accompagnée, de ne pas dénaturer la relation d'amitié avec elle, ni prêter le flanc à la critique qui pourrait laisser supposer, par exemple, que l'association s'occupe des personnes âgées pour leur argent, les petits frères des Pauvres ont été amenés, conformément à leurs principes déontologiques, à refuser par le passé un certain nombre de libéralités.

Cependant, dans le respect de la mémoire et des intentions des testateurs, l'association a souhaité que ces fonds puissent être utilisés par d'autres organismes partageant ses valeurs et agissant dans le prolongement de sa propre mission.

C'est pourquoi l'association Les petits frères des Pauvres a décidé, par délibération de son conseil d'administration du 10 avril 2010 (puis du 28 mai 2011 sur les modalités), de créer un fonds de dotation indépendant destiné à recueillir les biens matériels que l'association ne souhaitait pas accepter pour elle-même.

Le Fonds Transmission et Fraternité a ainsi été déclaré à la préfecture de Paris sous le n°292 le 25 octobre 2011 et publié au Journal officiel du 19 novembre 2011.

ACTIVITES 2018

Le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois en 2018 :

- 9 février,
- 24 avril,
- 5 juillet,
- 25 septembre,
- 5 décembre.

ACTIVITÉS LIÉES À LA DISTRIBUTION DE FONDS

Au cours de l'année 2018, 39 nouveaux dossiers ont été enregistrés sur notre site internet <http://www.transmissionfraternite.org/>.

Il convient d'y ajouter 5 dossiers, arrivés tardivement en 2017 après le dernier Conseil de l'année, et traités en 2018.

Ce sont donc 44 dossiers que nous décomptons pour l'exercice, avec des sorts divers :

36 ont été examinés par le Conseil d'administration du Fonds Transmission et Fraternité, soit :

- 20 projets retenus : ces projets, portés par autant d'associations, ont été financés pour un total de 269 200 € (engagements).
- 16 refus, concernant 15 associations.

Les 8 autres projets, non examinés par le Conseil en 2018, se répartissent ainsi :

- 2 dossiers ont été finalisés par les associations après la date du dernier Conseil,
- 4 dossiers, incomplets, seront examinés quand ils seront en état.

Ces 6 dossiers seront traités en 2018.

- 2 dossiers ont fait l'objet d'un refus immédiat : le projet soumis ne s'inscrivait manifestement pas dans nos orientations prioritaires, et le dossier a été stoppé en cours de montage, épargnant ainsi aux associations concernées un travail inutile.

Au 31/12/2018	Nombre de dossiers traités hors CA	Nombre de dossiers traités en CA
Retenus	0	20
À traiter en 2019	6	-
Refus		16
Annulation	2	-
Total	8	36

Les tableaux détaillés sont présentés dans les pages suivantes.

Tous les dossiers ont été soumis via le site Internet dont dispose le Fonds.

Pour tout projet présenté, il est exigé une attestation d'éligibilité au mécénat, témoignant du fait que l'association répond ainsi aux critères d'éligibilité aux dons ouvrant droits à une réduction d'impôts, au sens des articles 200-1, g 2° et 238 bis-1, g 2° du Code Général des Impôts.

Les associations demandeuses ont toutes été contactées (soit par téléphone, soit lors d'une rencontre ou d'une visite dans leurs locaux) pour discuter de leurs activités et projets avec un ou deux membres du Conseil d'administration et/ou les responsables du projet ; à chaque fois, un rapport écrit a été élaboré par l'instructeur.

Une fois la décision prise par le Conseil, celle-ci a été formalisée par un courrier, accompagné, pour les accords, d'une convention précisant toutes les conditions particulières (montants, tranches, conditions, etc.) relatives à l'aide apportée et les engagements des deux parties. Aucun fonds n'a été versé sans que cette convention ne soit signée.

De plus, la subvention peut être morcelée en plusieurs tranches de versement, sur l'exercice courant ou le(s) suivant(s). Les versements sont effectués sous conditions ou production de documents complémentaires (factures, comptes, rapport d'activité, procès-verbal d'assemblée générale, etc.), ce qui permet de suivre l'évolution du projet dans le temps.

En termes de communication et d'information, chaque dossier retenu a fait l'objet d'un court article sur notre site, exposant les activités de l'association, son projet, le

montant de la subvention allouée et un lien vers son propre site web si la structure en dispose.

Ces informations sont accessibles à tous par l'onglet « Associations soutenues », <http://www.transmissionfraternite.org/les-associations-soutenues.html>

Associations ayant obtenu un accord de financement en 2018				
Association	Ville	N° Projet	Date du CA	Subvention accordée
Calypso Staf	Tours	2017/34	9 février 2018	5 000,00
Les Etablissements Bollec	Rennes	2017/35	9 février 2018	10 000,00
Cie Les Petits Mouchoirs	Pau	2017/42	24 avril 2018	20 000,00
Vivre aux éclats	Lyon	2017/60	9 février 2018	15 000,00
Bergerie de Berdine	Saint Martin de Castillon	2018/003	9 février 2018	10 000,00
Collectif d'Educateurs Pour l'Autonomie des Retraités	Marseille	2018/005	24 avril 2018	20 000,00
Centres sociaux Dolto Montaberlet	Décines	2018/006	24 avril 2018	3 000,00
Compagnie Mises en Scène	Avignon	2018/007	24 avril 2018	10 000,00
L'Homme qui marche l'association Christiane Véricel	St Cyr au Mont d'Or	2018/012	5 juillet 2018	10 000,00
Entourage	Paris	2018/013	24 avril 2018	20 000,00
Pierre Clément	Strasbourg	2018/015	5 juillet 2018	15 000,00

Associations ayant obtenu un accord de financement en 2018 (suite)				
Association	Ville	N° Projet	Date du CA	Subvention accordée
Domicile inter-génération isérois	Grenoble	2018/017	5 juillet 2018	10 000,00
Cie Antepima	Lyon	2018/018	5 juillet 2018	12 000,00
Coordination des radios locales et associatives de Bretagne	Serent	2018/019	5 juillet 2018	18 000,00
Soliha Centre Val de Loire	Tours	2018/020	5 juillet 2018	15 000,00
Personnes hospitalisées âgées réadaptation écoute et soutien	Echirolles	2018/022	25 septembre 2018	25 000,00
Les arts osez	Annecy	2018/023	25 septembre 2018	8 000,00
Collectif pour l'Accueil des Solliciteurs d'Asile à Strasbourg	Strasbourg	2018/024	25 septembre 2018	25 000,00
Vivre les initiatives Ensemble	La Chapelle-sous-Aubenas	2018/026	25 septembre 2018	12 000,00
Epicerie Locale Favorisant l'Entraide (ELFE)	Mauron	2018/029	25 septembre 2018	6 200,00

Pour ces 20 subventions (28 en 2017), d'un montant total de 269 200 €, la moyenne s'élève à un peu plus de 13 460 € (20 185 € en 2017); la médiane (autant de projets au-dessus qu'en dessous de ce montant) se situe à 12 000 € (15 000 € en 2017€).

La plupart des dossiers (16/20) ont obtenu, à quelques euros près, la subvention demandée. 4 autres ont obtenu 50% (ou même moins) de la somme souhaitée : il s'agissait pour 3 d'entre elles, d'une seconde demande, la dernière association avait, quant à elle, mal calibré son projet.

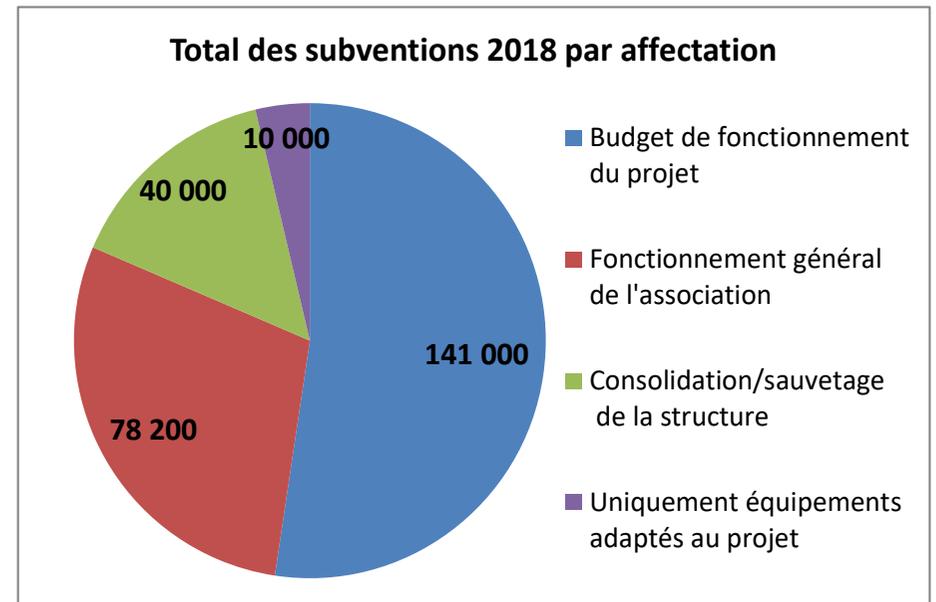
Les soutiens apportés se caractérisent ainsi :

Affectation subvention	Montant total des subventions	Nombre de projets	Moyenne	Nota
Budget de fonctionnement du projet	141 000	11	12 818	(1)
Fonctionnement général de l'association	78 200	6	13 033	(2)
Consolidation/sauvetage de la structure	40 000	2	20 000	
Uniquement équipements adaptés au projet	10 000	1	10 000	
Amélioration/rénovation des locaux	0	0	-	
Totaux	269 200	20	13 460	(3)

(1) dont 3 financés partiellement pour des équipements liés au projet

(2) dont 3 financés partiellement pour des équipements liés au projet (le projet se confond avec l'activité de l'association)

(3) 14 projets présentent une seule affectation ; 6 autres une double affectation.



Nous avons choisi de prendre en compte la totalité des difficultés rencontrées. Certains projets étant donc qualifiés par plusieurs termes, il est possible que le nombre indiqué soit supérieur au nombre de dossiers retenus.

Difficultés rencontrées par les bénéficiaires	Nombre de projets
Isolement	10
Maladie/dépendance	6
Précarité	6
Fin de vie	2
Handicap mental/ troubles mentaux	2
Pas de domicile fixe	2
Handicap physique	1
Sortie de prison	1

(30)

De même en ce qui concerne le type de réponses apportées par les associations aux bénéficiaires, nous avons pris en compte la totalité des réponses apportées. Ce nombre est supérieur au nombre de dossiers retenus car certains projets proposent plusieurs types de réponses.

Type de réponses apportées	Nombre de projets
Convivialité/lien social	6
Soins ou accès aux soins	5
Accueil/Écoute	3
Logement/hébergement	3
Accompagnement social	2
Éducation/culture	2

(21)

Pour l'ensemble de ces projets retenus en 2018, les associations ont fourni au Fonds les justificatifs qui lui ont permis de verser pendant l'exercice courant :

- la totalité de leurs subventions à 17 associations, les fonds versés représentant un montant total de 221 200 €.
- pour les 3 autres associations, ce sont des premiers versements qui ont été effectués pour un total de 20 500 €. Les soldes seront versés selon le calendrier établi par convention dans chaque dossier et au fur et à mesure de l'arrivée des documents justificatifs demandés.

Pour les projets retenus au cours des exercices précédents (voir les rapports d'activités antérieurs), le Fonds a versé pendant l'année 176 600 €, au fur et à mesure que les documents demandés arrivaient ou que les conditions étaient satisfaites.

Ceci porte le total des paiements effectués en 2018 à 418 300 €.

Paiements 2018 concernant les subventions décidées en 2018	241 700
Paiements concernant les subventions décidées antérieurement	176 600
Total des paiements effectués en 2018	418 300

FONDS DÉDIÉS ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ASSOCIATIONS SOUTENUES

Certains des dons qui nous sont consentis sont assortis d'une charge, nous imposant d'affecter les fonds remis à telle région ou à telle zone géographique.

D'année en année, nous avons ainsi reçu des fonds concernant les régions ou zones suivantes :

Le Chesnay et sa région
Lille et Hauts de France
Lyon et Rhône Alpes
Nantes (Secteur de)
Rennes (Secteur de)
Saint Germain en Laye et Yvelines
Strasbourg et région Est
Tours et sa région

En 2018, le Fonds a cherché, comme précédemment, à adapter ses financements en fonction des fonds disponibles dans ces régions (ou zones quelquefois très localisées).

C'est la raison pour laquelle le Conseil d'administration, tout en prenant en compte les dossiers qui avaient été introduits fin 2017 sans pouvoir être examinés (même s'ils provenaient d'autres régions), a focalisé en 2018 ses soutiens sur des projets en provenance des régions citées.

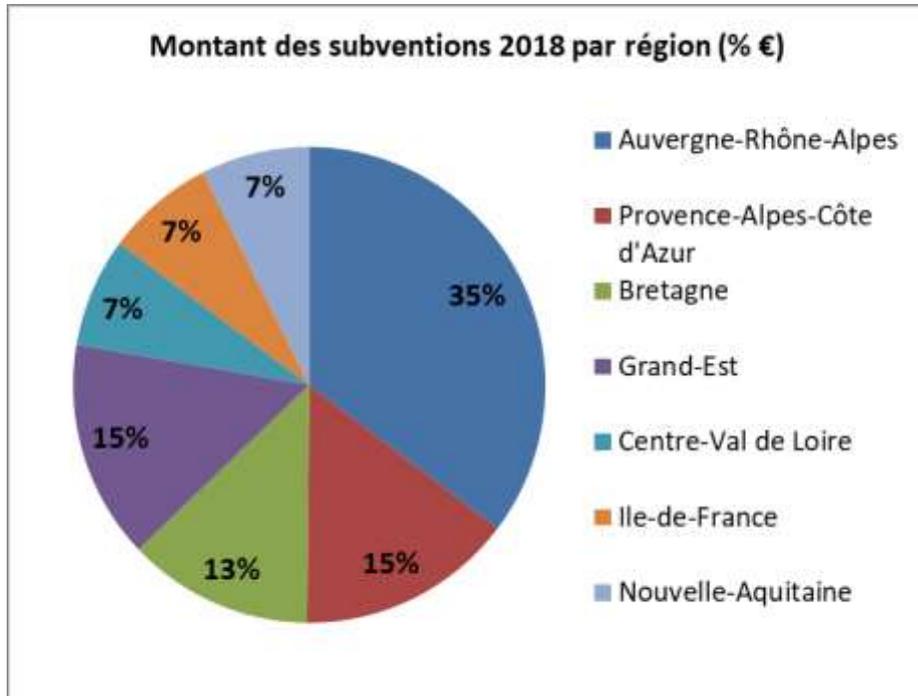
Pour cette analyse géographique, on a considéré la région dans laquelle se déroulait le projet soutenu, quelle que soit l'adresse du siège de l'association.

2018	Régions avec fonds dédiés	Régions sans fonds dédiés	Total
Nombre de projets soutenus	15	5	20
Total engagé	189 200	80 000	269 200

Régions	Montants	Nombre de projets	Moyenne
Auvergne-Rhône-Alpes	95 000	8	11 875
Provence-Alpes-Côte d'Azur	40 000	3	13 333
Bretagne	34 200	3	11 400
Grand-Est	40 000	2	20 000
Centre-Val de Loire	20 000	2	10 000
Ile-de-France	20 000	1	20 000
Nouvelle-Aquitaine	20 000	1	20 000
<i>Totaux</i>	<i>269 200</i>	<i>20</i>	<i>13 460</i>

Les régions qui disposaient de fonds dédiés sont matérialisées en gras.

En 2018, c'est en région (Auvergne) Rhône-Alpes que le Fonds a soutenu le plus grand nombre de projets, tout comme en 2017. Ce classement se retrouve également en analysant les montants alloués. Les fonds dédiés à la région Auvergne-Rhône-Alpes ont ainsi été épuisés cette année.



UNE IMAGE DES ASSOCIATIONS SOUTENUES

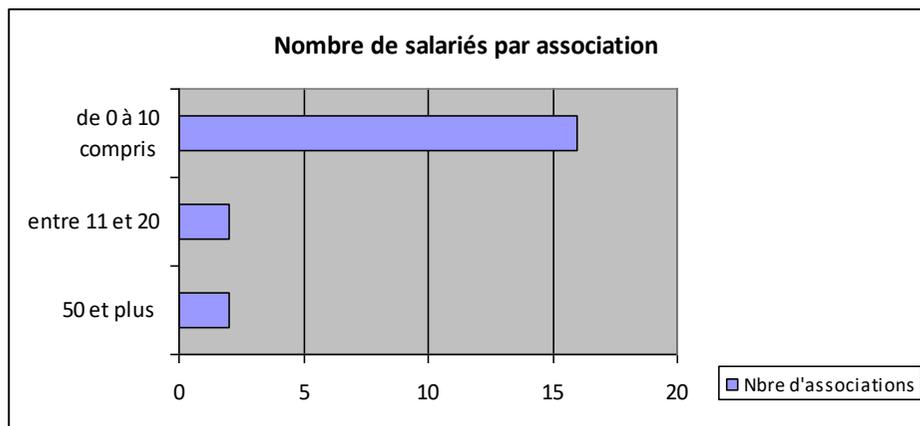
Les 20 associations soutenues sont, en majorité, des associations de taille modeste :

- 80 % d'entre elles, soit 16 associations, ont de 0 à 10 salariés (compris)
- 10 % (soit 2 associations) ont de 11 à 20 salariés
- 10 % (soit 2 associations) ont plus de 50 salariés (respectivement 47 et 92 salariés).

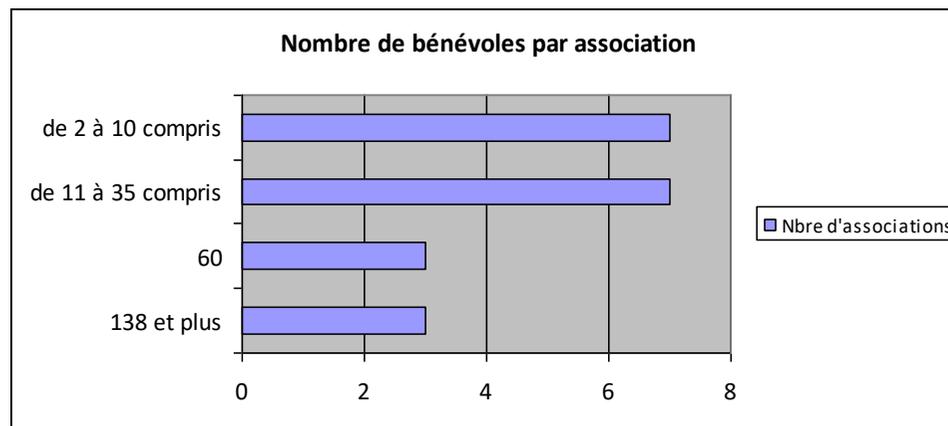
Toutes ont recours à l'appui de bénévoles.

- 7 associations nous indiquent avoir de 2 à 10 bénévoles,
- 7 encore de 11 à 35,
- 3 affichent 60 bénévoles,

Certaines ont même recours au bénévolat de manière très importante : 3 d'entre elles déclarent respectivement 138, 250 et 964 bénévoles.



(Les données en ETP sont peu fiables et n'ont pas été étudiées)



(Les données en ETP sont peu fiables et n'ont pas été étudiées)

- Si les associations soutenues ont toutes recours à la recherche de fonds auprès des pouvoirs publics ou auprès de mécènes privés (fondations, fonds de dotation, fondations d'entreprise, etc.), la recherche auprès des particuliers n'est pas une pratique répandue : la plupart n'ont que des donateurs occasionnels.
3 associations seulement déclarent respectivement 100, 350 et 402 donateurs.

Liste des associations dont les dossiers ont été refusés en 2018				
Association	Ville	Projet	Date du CA	Raisons du refus
Le Recho	Nogent-sur-Marne	2017/61	9 février 2018	Hors orientations prioritaires Région ne disposant pas de fonds dédiés
Compagnie Mises en Scène	Avignon	2018/001	9 février 2018	Hors orientations prioritaires Région ne disposant pas de fonds dédiés
Aux Captifs La Libération	Paris	2018/002	9 février 2018	Hors orientations prioritaires Région ne disposant pas de fonds dédiés
Groupe Hospitalier Les Cheminots	Draveil	2018/004	9 février 2018	Hors orientations prioritaires Région ne disposant pas de fonds dédiés
Vacances et Familles Pays de la Loire	Nantes	2018/008	24 avril 2018	Hors orientations prioritaires Région ne disposant pas de fonds dédiés
Vivre à Bretonneau	Paris	2018/009	24 avril 2018	Hors orientations prioritaires Région ne disposant pas de fonds dédiés

Liste des associations dont les dossiers ont été refusés en 2018 (suite)

Association	Ville	Projet	Date du CA	Raisons du refus
Pièces Montées	Paris	2018/010	24 avril 2018	Hors orientations prioritaires Région ne disposant pas de fonds dédiés
Collectif des SDF de Lille	Lille	2018/011	24 avril 2018	Hors orientations prioritaires Région ne disposant pas de fonds dédiés
Théâtre Expérimental Chorégraphique et Musical	Paris	2018/014	24 avril 2018	Hors orientations prioritaires Région ne disposant pas de fonds dédiés
La Nouvelle Aventure	Lille	2018/016	5 juillet 2018	Hors orientations prioritaires Région ne disposant pas de fonds dédiés
Pupilles Enseignement public du Cher	Bourges	2018/021	5 juillet 2018	Hors orientations prioritaires Région ne disposant pas de fonds dédiés
Banque Alimentaire de Touraine	Saint Pierre des Corps	2018/025	25 septembre 2018	Hors orientations prioritaires Demande concernant le fonctionnement courant d'une association relevant d'un réseau collectant au niveau national
Le Centre	Poitiers	2018/030	25 septembre 2018	Hors orientations prioritaires Région ne disposant pas de fonds dédiés

Liste des associations dont les dossiers ont été refusés en 2018 (suite)

Association	Ville	Projet	Date du CA	Raisons du refus
Collectif des SDF de Lille	Lille	2018/034	5 décembre 2018	Hors orientations prioritaires Région ne disposant pas de fonds dédiés (Deuxième demande de l'année)
Les Invités au Festin	Besançon	2018/035	5 décembre 2018	Hors orientations prioritaires Région ne disposant pas de fonds dédiés
Traces de Vies	Dole	2018/036	5 décembre 2018	Hors orientations prioritaires Région ne disposant pas de fonds dédiés

Comme on l'a vu précédemment, parmi les fonds que reçoit le Fonds Transmission et Fraternité, certains sont assortis d'une charge, le donateur ayant souhaité favoriser telle ou telle région.

En 2018, le Conseil d'administration avait choisi de privilégier les régions concernées, en se focalisant sur les demandes d'associations qui y étaient localisées. Ces orientations étaient clairement exprimées sur notre site, et on ne peut que s'étonner du nombre d'associations « hors zones » qui ont quand même déposé un dossier... bien que ne répondant pas à ce critère géographique.

RESSOURCES

Au cours de l'année 2018, le Fonds Transmission et Fraternité a reçu 1 104 161,63 €. Ces ressources provenaient de l'Association des petits frères des Pauvres.

Parmi ces dons, trois d'entre eux précisait le souhait d'une affectation des subventions dans les régions suivantes :

Le Chesnay et sa région	1 297,27
Tours et sa région	42 981,28
Hauts de France	129 025,94

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Les orientations générales

Les orientations générales du Fonds ont été modifiées pour 2018, pour s'attacher exclusivement aux projets se situant dans des régions pour lesquelles le Fonds disposait de ressources dédiées (à l'exception de quelques dossiers engagés en 2017).

Le Conseil a examiné principalement des projets s'adressant aux personnes âgées, malades ou en fin de vie, tout en acceptant des projets plus divers (personnes en situation d'isolement, de précarité ou de pauvreté, projets relevant de la lutte contre l'exclusion).

Il est rappelé par ailleurs que le Fonds retient exclusivement des projets qui se déroulent en France, et ne finance pas d'études fondamentales ou appliquées.

Le retour d'informations sur les projets

À la suite du travail d'évaluation réalisé les années précédentes, nous avons mis en place une nouvelle méthodologie destinée à améliorer les retours d'information sur les projets soutenus.

Jusqu'en 2016, les « comptes rendus d'utilisation des fonds » que nous recevions des associations ayant reçu la totalité de leur subvention étaient en effet très hétérogènes, certaines associations nous adressant une note de quelques pages, d'autres leur rapport d'activité complet

Les dispositions mises en place dès janvier 2017 ont été généralisées.

Une trame de « Compte-rendu d'utilisation des fonds » est désormais personnalisée (en rappelant les objectifs initiaux recherchés) et adressée à chaque association dans les deux mois qui précèdent la date prévue par convention.

Cette trame est disponible en annexe, ainsi que la liste des 24 associations ayant répondu à notre demande sous cette forme en 2018.

Le Conseil d'administration a consacré une partie de sa dernière réunion de l'année à un travail de partage et de réflexion sur les documents reçus sous cette forme en 2017 et

2018. Le travail a ainsi porté sur une petite soixantaine de comptes rendus, et a permis d'apprécier l'importante majorité des associations qui indiquaient avoir atteint –voire dépassé– leurs objectifs, un petit nombre pointant par ailleurs des résultats moins satisfaisants, souvent dûs à des retards de calendrier ou de financement.

Il faut cependant noter que certaines associations, soutenues antérieurement, n'ont pas répondu à nos demandes malgré un ou deux rappels.

COMMUNICATION

Le site <http://www.transmissionfraternite.org/> ouvert en juin 2012 continue à donner satisfaction, quelques modifications et nouvelles fonctionnalités ont pu être introduites.

Il permet d'assurer la plus grande transparence sur les activités du fonds.

- Les orientations et éléments d'appréciation des projets sont détaillés dans la rubrique « Nous solliciter », et sont accompagnés de documents d'aide à la création d'un dossier ;
- Chaque association soutenue voit son projet exposé dans un court article, dans la rubrique « Associations soutenues ».

Les associations y trouvent donc toutes les informations utiles et y déposent leurs demandes de subvention en ligne.

En 2018, 34 000 visites y ont été effectuées (plus de 20 000 en 2017).

Plus de 27 300 visiteurs différents ont cliqué sur notre adresse (11 700 en 2017).

135 comptes utilisateurs ont été créés pendant l'année, dont malheureusement toujours quelques-uns créés par des robots (avec de fausses adresses mails), en dépit des filtres mis en place par la société informatique à laquelle nous faisons appel.

Ce site comporte également un extranet réservé aux administrateurs et personnes ressource, et un outil de gestion intégré, permettant de gérer le suivi des dossiers.

Hormis les entretiens avec les associations, l'essentiel des échanges se fait par courriels : près de 900 mails ont été reçus et traités en 2018 par le Secrétariat général (hors échanges avec le développeur du site).

ORGANISATION PRATIQUE

Le bénévolat

Une grande partie des travaux est assurée bénévolement par les membres du Conseil.

En heures de travail, non compris les déplacements

Thèmes	Secrétaire	Président	Trésorier	Autres membres du CA	Total 2018 (heures)
Administration – Secrétariat général - Administration courante du site	85	0	24	0	109
Conseils d'administration (préparation, tenue, suivi des décisions)	50	20	15	30	115
Dossiers (examens, visites, conventions, suivi des subventions et paiements)	54	13	5	67	139
Site (modifications lourdes, mise en place, contrôles de garantie)	11	0	0	0	11
Total	200	33	44	97	374

Les autres apports

Une permanence administrative est assurée par une société extérieure (permanence sur les mails, contrôle de la bonne constitution des dossiers arrivés, etc. en lien au moins bihebdomadaire avec la Secrétaire générale.

Il est fait ponctuellement appel à de l'intérim pour le classement des dossiers « papier ».

LES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est venu altérer les commentaires du rapport depuis la clôture de l'exercice et jusqu'à ce jour.

ELÉMENTS FINANCIERS 2018

Le compte de résultat fait apparaître un montant de produits d'exploitation s'élevant à 400.000 € et correspondant à la quote-part de la dotation consommable virée au compte de résultat.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 436.908 € et elles correspondent aux subventions versées courant l'exercice 2018 pour **418.300 €** et les autres achats et charges externes pour 18.608 €.

Les revenus financiers constatés en 2018 sont à hauteur de 10 370 € net d'impôts et couvrent une partie des frais de fonctionnement.

Le résultat 2018 du Fonds de dotation Transmission et Fraternité correspond à un excédent d'un montant de 119.761 €.

Le total du bilan au 31/12/2018 s'élève à 1.794.414 € et il se compose :

A l'actif :

Les instruments financiers dont dispose le fonds de dotation s'élèvent à 600 000 €

Les disponibilités s'élèvent à 927.819 €.

Au passif :

La dotation consommable s'élève à 1.266.026 €

Le report à nouveau est débiteur de 185.106 €

Les fonds dédiés s'élèvent à 582.520 €. Il s'agit des dons fléchés reçus et non consommés sur l'exercice :

- Rhône Alpes : 0€
- Nantes : 0 €
- Tours : 56.097 €
- Lille : 0 €
- Saint Germain en Laye : 3.500 €
- Strasbourg et la région est : 226.239 €
- Secteur de Rennes : 102.534 €
- Secteur du Chesnay (Yvelines) : 65.124 €
- Hauts de France : 129 026 €

Les dettes sont de 11.214 €, dont 10.051 € de dettes fournisseurs et comptes rattachés.

Telle est, en résumé, l'activité du Fonds de dotation Transmission et Fraternité pour l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

ARRÊTÉ ET APPROBATION DES COMPTES 2018

Les comptes 2018 font apparaître un résultat excédentaire de 119.761 €.

Après rapport du commissaire aux comptes sur les comptes 2018, le Conseil d'administration approuve les comptes en l'état, et décide d'affecter le résultat de l'exercice, d'un montant de 119.761 €, au compte de report à nouveau, dont le solde s'élèvera après cette affectation à - 65.345 €.

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
FONDS TRANSMISSION ET FRATERNITE
au 01/01/2018**

	Nom	Prénom	Fonction
Administrateurs	PASCAL	Frédéric	Président
	DELMOTTE	Laurence	Secrétaire
	ALIBAY	Christian	Trésorier
	GUICHARD	Sylvie	Administratrice
	CALVO	Martine	Administratrice

Représentant Les petits frères des Pauvres	LE PELLEY FONTENY	Philippe
---	----------------------	----------

Commissariat aux Comptes	Cabinet Jégard et associés	
---------------------------------	-------------------------------	--

ANNEXE 1 - LE RETOUR D'INFORMATIONS

Document personnalisé adressé 2 mois avant la date limite de remise du compte-rendu

FONDS TRANSMISSION ET FRATERNITE

Fonds de dotation déclaré à la préfecture de Paris sous le n°292 le 25 octobre 2011
et publié au Journal officiel du 19 novembre 2011

Compte-rendu d'utilisation des fonds

Association : Dossier 201x/0x

Nous vous rappelons ici les résultats que vous nous indiquez vouloir atteindre lors de la présentation de votre projet/dossier.

<<Quels résultats en attendez-vous ?>>

1. **Avez-vous été amenés à faire** évoluer ou à modifier ces objectifs ?

Si oui, en quoi et pourquoi ?

2. Au regard des résultats initialement attendus et des éventuelles évolutions, **où en êtes-vous aujourd'hui ? En quoi ces résultats ont-ils été atteints ?**

3. **Pouvez-vous chiffrer ou** quantifier certains de ces résultats ?

4. **Quels écarts avez-vous constatés**, positifs ou non ? De quelle manière ces écarts s'expliquent-ils ?

5. **Si vous deviez noter** l'atteinte de vos objectifs selon l'échelle proposée ci-dessous, quel item choisiriez-vous ? Veuillez entourer l'item correspondant à votre appréciation

Échelle proposée	Item
Résultats atteints voire dépassés	1
Résultats presque totalement atteints, les écarts sont marginaux	2
Résultats partiellement atteints, (écarts significatifs ou résultats non durables)	3
Résultats très partiellement atteints ou très éphémères	4
Aucun résultat visé n'est atteint	5

6. **En ce qui concerne les effets sur les personnes** auxquelles votre association se consacre :

- Percevez-vous des effets (positifs ou non) de l'action soutenue sur les personnes auxquelles elle s'adresse ? (par exemple : effets ponctuels ou plus durables, effets immédiats ou différés, effets directs et indirects, effets prévisibles ou imprévisibles...)
- Avez-vous remarqué des effets de l'action au-delà des personnes auxquelles elle s'adresse en priorité ? (par exemple : sur leur entourage, sur les personnels salariés ou bénévoles...)

7. **Avez-vous d'autres éléments à nous apporter ?**

**Liste des 24 associations ayant retourné courant 2018
le compte-rendu d'utilisation des fonds selon la trame fournie**

N° projet	Association
2015/55	Festival International de Films de Femmes
2016/20	Autremonde
2016/21	Pierre Clément
2016/26	Les Amis de L'Arche en Alsace
2016/29	Fauve
2016/32	Bénévole at Home
2016/33	Collectif pour l'Accueil des Solliciteurs d'Asile à Strasbourg
2016/41	Collectif d'Educateurs Pour l'Autonomie des Retraités
2016/47	Compagnie Choc Trio
2017/04	Apprendre transmettre et partager
2017/08	Association Sourire à la Vie
2017/10	Kassiopée
2017/12	Visitatio
2017/13	Collectif des SDF de Lille
2017/14	Pièces Montées
2017/19	Le comptoir des lettres
2017/21	Envie
2017/22	Théâtre Expérimental Chorégraphique et Musical
2017/23	Domicile inter-génération isérois
2017/28	Entourage
2017/33	Familles Rurales Association de Cérans Foulletourte
2017/45	Observatoire International des Prisons - section française
2017/52	Traces de Vies